

Atelier « Culture et urbanisme »

Problématiques, enjeux, pistes de travail

Résumé des enjeux de l'atelier (voir document de présentation de l'atelier)

1. Cartographie culturelle du territoire genevois

- qu'est-ce que Genève en tant qu'espace culturel ?
- quels enjeux et utilisations de l'espace public ?
- quels rapports entre centre et périphérie – aujourd'hui et demain ?

2. L'accompagnement culturel des projets architecturaux et urbanistiques

- quel suivi culturel pour les constructions ou rénovations ?
- quels outils pour la réalisation concertée de lieux culturels ?
- comment insérer les équipements culturels dans les projets de territoire ? (Praille-Acacias-Vernets, projet d'agglomération franco-valdo-genevoise...)

3. Espaces et liberté – pour une culture vivante

- les lieux de la culture autogérée : quelles solutions aux évacuations récentes (Rhino, Arquebuse) ou prochaines (Artamis), et en vue de la défense des lieux existants (MottAttoM, Parfumerie, SIP...) ?
- quels instruments pour le maintien d'activités culturelles, socialement utiles mais non rentables, sur le territoire ?
- pour une meilleure reconnaissance et une sauvegarde des lieux de formation artistique, en tant que moyens fondamentaux de transmission de la culture

Analyse des problématiques et enjeux

Thème 1. Cartographie culturelle du territoire genevois

Afin de donner une base aux travaux de l'atelier, il nous paraît intéressant de proposer une réflexion sur ce qui fait la spécificité de Genève en tant qu'espace culturel – globalement et dans le détail. A travers un inventaire des lieux culturels (lieux existants, lieux menacés ou disparus, sans oublier les projets qui n'ont jamais abouti...), en fonction des interactions entre les « contenants » et ce qui s'y fait (« contenu ») ; en faisant un recensement des espaces « bouchés » et ceux où il reste encore de la place ; en se posant la question des utilisateurs et publics des lieux culturels par rapport à leur localisation ; etc.

Les notions de centre et périphérie, ainsi que celle d'espace public seront au cœur de la démarche, il s'agira d'en préciser les enjeux contemporains. En effet, leurs utilisations ont beaucoup varié au cours des trente dernières années. A titre d'exemple : il était beaucoup plus facile il y a trente ans d'occuper l'espace public pour des manifestations culturelles (p.ex. Bois de la Bâtie), alors qu'aujourd'hui les organisateurs doivent faire face à une pléthore de demandes d'autorisations, souvent refusées (p.ex. Terrasse du Troc). Autre exemple : la région des Acacias, autrefois périphérique, devient le centre d'enjeux urbanistiques et financiers. Enfin, que penser du bâtiment culturel central par excellence, le

BFM, dont les tarifs de location sont inaccessibles à la majorité des institutions et associations, tout en étant la propriété de l'Etat ?

On se posera également la question de ce qui définit ou caractérise un lieu culturel, en s'intéressant par exemple à des lieux hybrides ou limites (bistrots, Bains des Pâquis etc.)

Thème 2. L'accompagnement culturel des projets architecturaux et urbanistiques

2. 1. La planification des institutions

Depuis quelques années, il semble particulièrement difficile de dégager des financements pour les rénovations, transformations et constructions des lieux culturels. Les grands projets d'institutions culturelles se heurtent souvent au refus de la population (Musée d'ethnographie, Maison de la danse), ou à des difficultés d'ordre politique (Alhambra).

Afin de donner toute leur chance aux projets actuels et futurs d'aboutir (p.ex. Nouvelle Comédie), il importe de mieux comprendre les raisons de ces difficultés et de proposer des outils qui permettraient aux responsables d'avancer sur les dossiers en concertation avec les milieux concernés. Il en va notamment de la compréhension de la dimension culturelle des projets architecturaux, sur la façon dont elle est d'une part intégrée dans les projets eux-mêmes et, d'autre part, communiquée aux usagers (acteurs culturels, publics) et aux politiques.

Comment convaincre la population ? Comment permettre la réalisation de projets tout en respectant les droits démocratiques ? Comment impliquer les acteurs concernés dans la conception et la réalisation du projet ? Il est nécessaire de traiter de ces dossiers au niveau de la région du canton, de l'intercommunalité.

2.2. La place de la culture dans les planifications du territoire

Actuellement, deux grands projets sont à l'étude, qui marqueront durablement le développement urbanistique de Genève et de sa région. Quelle sera la place de la culture dans le quartier Praille-Acacias-Vernets (PAV) et l'agglomération franco-valdo-genevoises ? Quelles infrastructures pour quelle utilisation, dans quels contextes sociaux, urbains et artistiques ?

Outre le fait que la dimension culturelle doit être incluse dans les cahiers des charges de ces vastes projets, il importe de mettre en place les moyens d'une concertation durable avec les milieux artistiques. Ces derniers devront être prêts à animer une réflexion et à faire des propositions.

D'autres quartiers de Genève, comme les berges de l'Arve, feront prochainement l'objet d'un développement et pourraient permettre une implantation culturelle en harmonie avec les autres utilisations du sol (logement, sport, activités économiques, industrielles). Là aussi, une participation des acteurs culturels est nécessaire.

Thème 3. Espaces et liberté : les conditions d'existence et de développement d'une culture vivante

3. 1. Les lieux de la culture autogérée (dite alternative, non institutionnelle) : défense des lieux existants et mise à disposition de nouveaux espaces

En raison de l'exiguïté de notre territoire et de l'évolution des prix du terrain dans notre canton, la question des lieux de travail (aussi bien pour les artistes que les artisans ou les petits commerces, voire la lutte pour la protection des cafés en ville) et des lieux de production est devenue aussi sensible que celle du logement. Jusqu'à présent très peu abordée elle devient incontournable étant donné la disparition successive de Rhino et la Cave 12 et de l'Arquebuse, celle prévue d'Artamis, celles craintes de l'Usine Kugler, de la Parfumerie, de Mottattom, de la SIP de Plainpalais..., qui regroupent aussi bien des espaces de travail pour les artistes (ateliers), que des lieux de présentation de la création (scènes), que des espaces de rencontre.

Jusqu'à présent les pouvoirs publics ont toléré ces lieux, leur donnant parfois même quelques moyens ou des contrats. Aujourd'hui les perspectives de lieux industriels à investir deviennent rares. Se pose alors la question de la conservation du patrimoine industriel, de sa reconversion en lieux culturels, de la défense des lieux existants, de la nécessité de trouver des nouveaux espaces.

Il est donc plus que jamais nécessaire que les pouvoirs publics intègrent ces questions dans leur politique culturelle, et que les différents départements de la Ville et du Canton, ainsi que les communes unissent leurs forces, dans une dynamique de concertation avec les milieux culturels. Avec le développement de nouveaux quartiers et de la région, des perspectives sont actuellement envisageables pour autant qu'on les étudie rapidement et qu'on intègre ces questions dès le départ des projets. A court terme, la problématique du relogement des artistes d'Artamis et des lieux culturels d'Artamis est urgente.

Enjeux

- Nécessité de traiter rapidement les périmètres d'Artamis, de Mottattom (Ville), de la Parfumerie (Etat), de Kugler (Etat). De la SIP de Châtelaine (Ville), de la SIP de Plainpalais (privé)...
- Nécessité de traiter cette problématique au niveau des communes mais aussi du canton surtout en ce qui concerne le Plan d'aménagement Acacias - Praille (PAV)
- Nécessité de rassembler toute la culture pour défendre ces lieux et ces espaces de travail comme étant la condition indispensable au développement de toute la culture y compris institutionnelle. Tout comme la culture à l'école, les écoles d'art, la médiation culturelle, les lieux de travail et les espaces libres font partie d'un dispositif de la politique culturelle.